

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

1^{ère} partie - 1^{ère} période

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : **2 heures** **50 points**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de la 1/9 à la page 9/9.

ATTENTION : L'annexe page 7/9 est à rendre avec la copie.

Le candidat rend sa copie à la fin de cette première partie et veille à conserver ce sujet (sauf l'annexe page 7/9) en support pour le travail d'écriture (deuxième partie de l'épreuve).

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents (20 points)

Géographie : Les territoires ultra-marins français

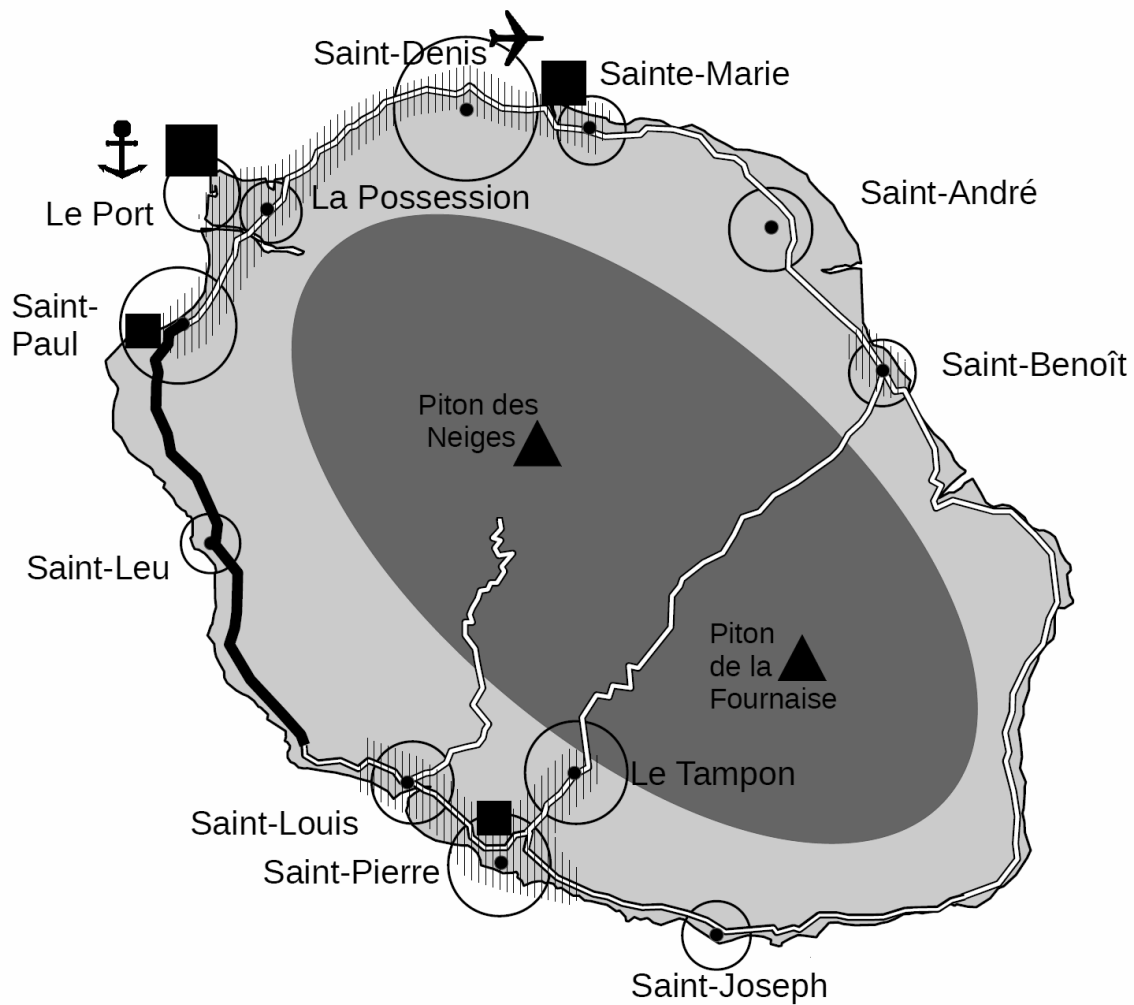
Document 1 : L'aménagement de l'île de la Réunion

Depuis la départementalisation de 1946, la Réunion s'est profondément transformée. Sa population, qui a plus que triplé, atteint aujourd'hui 837 000 habitants, installés pour la plupart sur la bande littorale. Dans ce contexte de croissance démographique soutenue, d'urbanisation et de périurbanisation accélérées, l'espace insulaire demeure très fortement contraignant. Plusieurs grands chantiers, financés par l'État, la Région et l'Union européenne, visent à améliorer les déplacements à l'intérieur de l'île, question importante pour les pouvoirs publics réunionnais. L'essor de la mobilité des insulaires a abouti à de réelles menaces d'engorgement de l'axe littoral qui risquent de compromettre les efforts de développement. Deux projets gigantesques doivent améliorer la route du littoral (avec une nouvelle voie en partie souterraine). Ces grands travaux s'ajoutent à d'autres aménagements qui viennent tout juste d'être achevés. L'ouverture de la « route des tamarins » en 2009 à l'ouest du territoire a amélioré le trafic routier sur l'axe principal et favorise l'aménagement des espaces situés à mi-hauteur en forte croissance démographique. Dans le même temps, ces travaux constituent un moteur pour la croissance et l'emploi.

À côté de cette orientation récente, l'île s'est dotée en 2007 d'un nouvel outil s'inscrivant dans le droit fil du développement durable : le parc national de la Réunion, qui vise à favoriser une agriculture et une filière bois « de qualité » et le tourisme dans un territoire unique au monde qui a été inscrit en août 2010 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

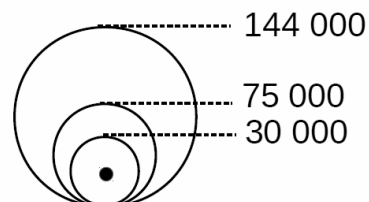
D'après Yves Colombel, Daniel Oster (dir), *La France, territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan, 2014

Document 2 : L'île de La Réunion

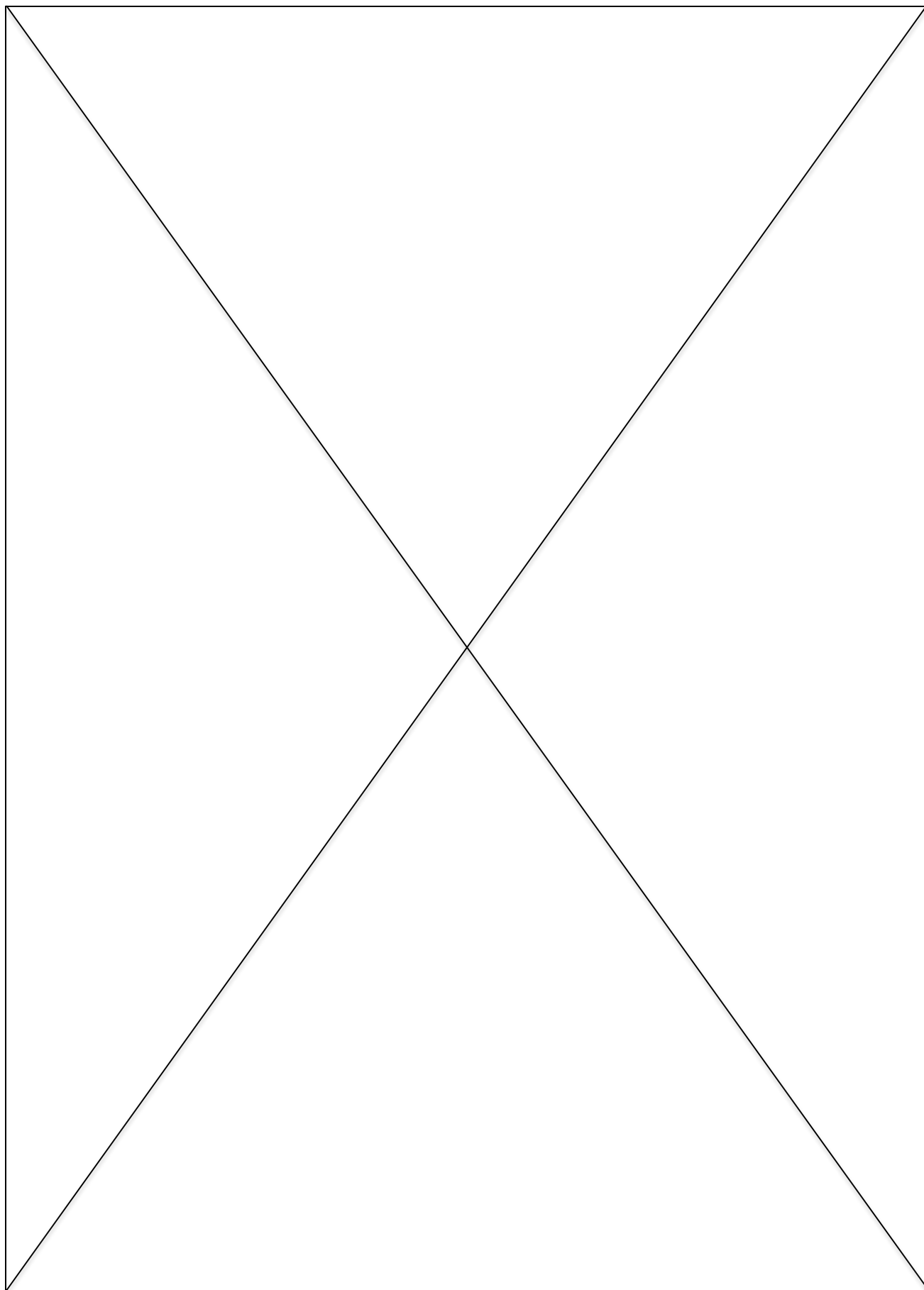


-  Montagnes et parc national
-  Principaux sommets
-  Autres espaces notamment agricoles
-  Sites industriels
-  Port principal
-  Aéroport principal
-  Routes principales
-  Route des Tamarins
-  Bouchons aux heures de pointes

Principales villes en 2013



D'après le Monde diplomatique et le site M@ppemonde (M.A Lamy-Giner)



Questions

Document 1

1. Relevez deux informations qui montrent que l'île de la Réunion connaît une importante croissance démographique. (4 points)

Documents 1 et 2

2. Identifiez, à partir des documents, les espaces qui concentrent les populations et les activités économiques. (4 points)

3. Présentez, à l'aide des documents, une conséquence de cette concentration des hommes et des activités. (5 points)

4. Quels aménagements sont envisagés pour répondre à cette situation ? (4 points)

Document 1

5. À l'aide du document, citez les trois acteurs qui financent les grands aménagements de l'île. (3 points)

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Histoire : Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

1. Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes décrivant les violences subies par les combattants et les civils au cours de la Première Guerre mondiale. Vous prendrez appui sur des exemples étudiés en classe. **(14 points)**

ANNEXE À RENDRE AVEC LA COPIE

Histoire : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales – Le monde depuis 1945 (6 points)

2. Les conflits du XXème siècle

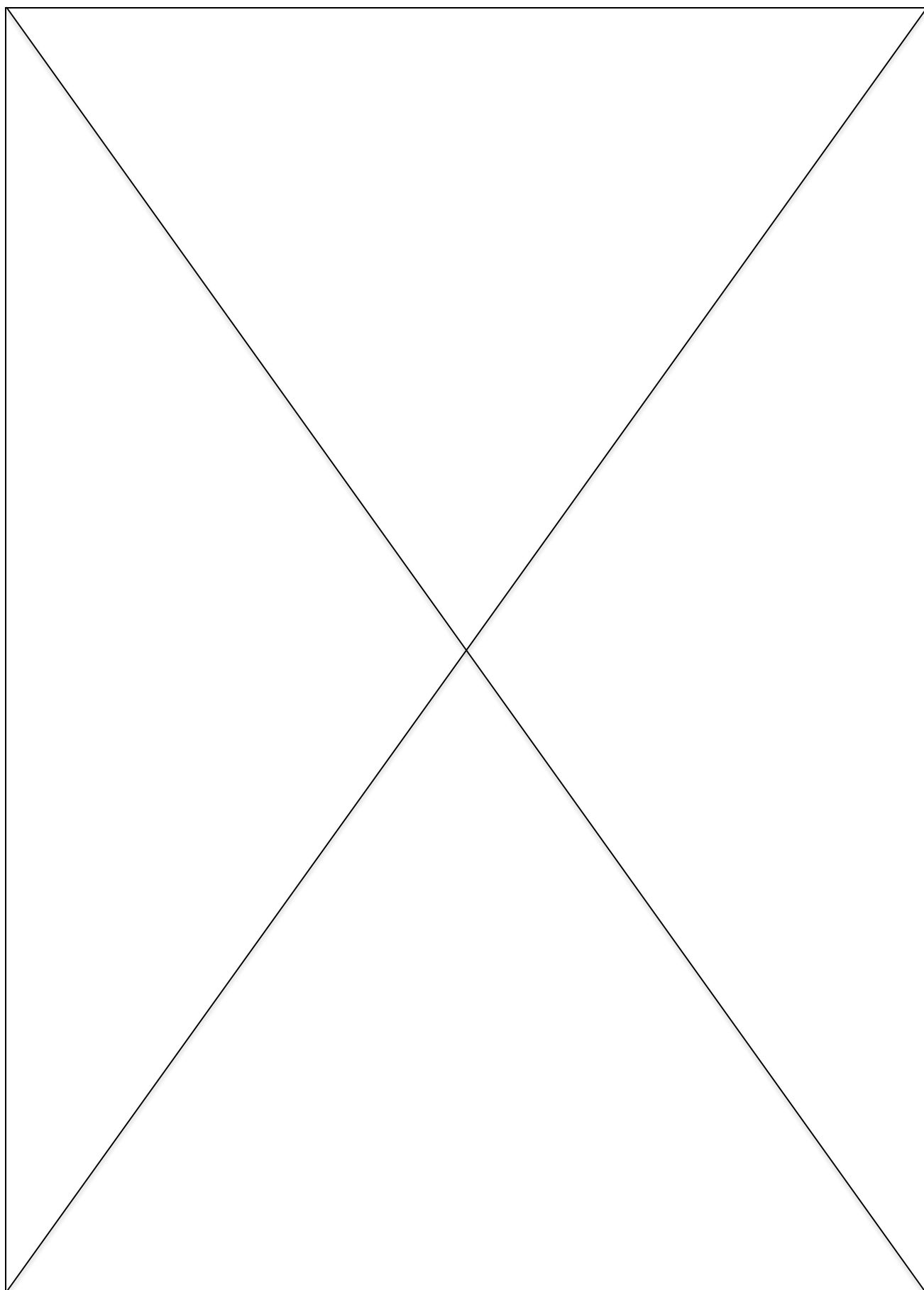
1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000

Conflit : Événement :	Conflit : Événement :	Conflit : Événement :
--	--	--

- Sur la frise chronologique, placez convenablement ces trois périodes de conflit : la guerre froide, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale.
- Choisissez un événement pour chaque période de conflit. Nommez-le et datez-le.
- Associez le personnage suivant à un conflit et justifiez votre choix en quelques mots.



Philippe Pétain



Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Document : Témoignage d'Emmanuel B. auto-entrepreneur à Quissac (Département du Gard)



« - Pourquoi avez-vous décidé de vous engager dans la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale ?

- Je suis volontaire et formateur à la Croix rouge et très engagé depuis le début de ma scolarité. Aujourd'hui je suis dans la vie active, mais j'ai très envie de continuer mon engagement et de "propager" les valeurs de la République.

- Quelles seraient les thématiques sur lesquelles vous souhaiteriez intervenir dans les classes ?

- Je souhaite faire comprendre aux jeunes qu'il est très important pour un citoyen de s'engager. Et ça commence à l'école : un écolier, un collégien ou un lycéen peut s'engager dans la vie de son établissement et aussi dans la société, grâce aux associations par exemple. J'aimerais aussi mettre à disposition mes connaissances du droit international et humanitaire, proposer une réflexion sur l'application de la Convention de Genève* et le sort des réfugiés partout dans le monde ».

* Convention de Genève : ensemble de textes de droit international qui définit les règles de protection des personnes en cas de conflits, notamment des réfugiés.

Source : site internet du Ministère de l'Éducation nationale, page dédiée à la réserve citoyenne

1. Donnez une raison de l'engagement d'Emmanuel B. dans la réserve citoyenne de l'Éducation nationale.
2. Emmanuel B. évoque son intention de « propager les valeurs de la République ». Citez quelles sont ces valeurs.
3. Vous avez proposé au Conseil de Vie Collégienne (CVC) la venue d'Emmanuel B. dans votre collège. Citez deux arguments pour convaincre les autres membres du CVC de l'intérêt de sa venue.
4. Proposez au CVC deux actions à mettre en place au sein du collège pour montrer que les collégiens peuvent, à leur tour, s'engager pour les autres.